



## SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°4 DEUIL-MONTMAGNY

Depuis plus de 40 ans, le passage à niveau n°4 (PN4) de Deuil-Montmagny est identifié comme un point noir majeur, marqué par de graves accidents et une forte insécurité pour les usagers. Sa suppression, attendue de longue date, sera effective en 2027.

### UN PROJET MAJEUR DE SÉCURITÉ ET DE TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

Porté par l'État, SNCF Réseau, le Département du Val d'Oise, la Région Île-de-France et les communes de Deuil-La Barre et Montmagny, ce **chantier global représente plus de 50 millions d'euros d'investissements.**

Ce projet améliorera durablement les circulations, la sécurité et le cadre de vie des habitants et permettra également de redynamiser le quartier de la gare et la zone artisanale.



**CRÉATION DU PONT-RAIL**  
(Plante des Champs)  
pour reporter la circulation  
routière (SNCF Réseau)

**CRÉATION ET  
RÉAMÉNAGEMENT DES  
NOUVELLES VOIRIES**  
entre le pont-rail et  
l'ancien PN4  
(Département du Val d'Oise)

**RÉALISATION DU  
PASSAGE SOUTERRAIN**  
pour les mobilités douces  
et **SUPPRESSION  
DÉFINITIVE DU PN4**  
(SNCF Réseau)

**FIN DU PROJET**

2024

» 2025

2026

○ DÉCEMBRE 2026

» 2027



## CRÉATION ET RÉAMÉNAGEMENT DES NOUVELLES VOIRIES ENTRE LE PONT-RAIL ET L'ANCIEN PN4

Le Département du Val d'Oise porte la maîtrise d'ouvrage et finance l'ensemble des voiries, pour un montant de 20,4 millions d'euros.

Ils consistent à réaménager la rue Guynemer, créer une nouvelle voie d'accès (barreau des Lévriers) au lycée Camille Saint-Saëns et du gymnase Alain Mimoun, créer une piste cyclable bidirectionnelle et aménager un giratoire afin d'accéder au pont-rail mis en place par SNCF Réseau en 2025. La fin des travaux de voirie est prévue pour fin 2026, date à laquelle débiteront les travaux de création du passage souterrain réservé aux mobilités douces. La fin du projet est prévue courant 2027.

Ces aménagements sécuriseront les accès à des équipements essentiels fréquentés par plus de 1 400 lycéens et de nombreuses associations sportives.

